



## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE

DU 28 MAI 2009

Le Conseil Municipal de Brignais s'est réuni le 28 mai 2009, à 20 heures 30 en Mairie, sous la présidence de Monsieur Paul MINSSIEUX, Maire.

26 Conseillers sont présents

5 Conseillers sont absents excusés et ont donné pouvoir

2 Conseillers sont absents excusés et n'ont pas donné pouvoir

**Secrétaires de séance :** Jacqueline SAYER et Dominique VIRET

\*\*\*\*\*

Début de séance à **20 H 45**

#### INDEMNITÉS DE FONCTION DES 3 NOUVEAUX ADJOINTS

**Par 27 voix pour, et 4 abstentions,** le Conseil municipal approuve l'**allocation** aux trois nouveaux adjoints d'une indemnité correspondant à 21% de l'indice brut 1015, soit 788.02 € brut au 1<sup>er</sup> octobre 2008 conformément au tableau récapitulatif annexé à la délibération.

#### CENTRE VILLE

AVENUE DE VERDUN

ACQUISITION DE LA PARCELLE BE 226

**Par 27 voix pour, et 4 voix contre,** le Conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée BE 226 d'une superficie de 1 908 m<sup>2</sup>, propriété de la succession de Madame DELFELD, représentée par Monsieur Franck BEROUD BLANC (ou tout tiers s'y substituant), pour un prix de 180 000 €, autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette acquisition et dit que les frais (acte, document d'arpentage...) liés à celle-ci seront pris en charge par la ville.

**ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTE (ZAC) GARON – HOTEL DE VILLE**  
CLOTURE FINANCIERE

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal approuve le dossier de clôture de la ZAC GARON HOTEL DE VILLE et dit que la recette correspondant à l'excédent du bilan, soit 172 096,16 € sera reversée par la SERL à la ville, que cette recette sera inscrite au budget de la commune, à la décision budgétaire modificative n°1 sur le compte 758 et précise que le bilan de clôture est annexé à la délibération.

**CONTRAT PLURIANNUEL AVEC LE CONSEIL GENERAL**  
DEMANDE DE SUBVENTIONS

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal approuve le contenu du programme pluriannuel d'investissement (2009 / 2012) élaboré selon l'échéancier joint en annexe de la délibération, sollicite auprès du Conseil Général une aide pour les projets présentés et autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat et tous documents liés à ce dossier.

**COLLEGE JEAN ZAY**  
PROJET DE VOYAGE SCOLAIRE  
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

**Par 30 voix pour, et 1 abstention**, le Conseil municipal autorise le versement de deux subventions exceptionnelles au collège Jean Zay afin de réduire le déficit généré par le voyage scolaire d'élèves du collège à Ponsacco au mois de mars dernier soit au total 100 euros.

**GROUPE SCOLAIRE CLAUDIUS FOURNION**  
DECLARATION DE TRAVAUX

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer au nom de la commune une déclaration de travaux pour la pose d'une enseigne sur le groupe scolaire Claudius Fournion.

**CUISINE CENTRALE**  
DECLARATION DE TRAVAUX

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer au nom de la commune une déclaration de travaux pour les locaux de la cuisine centrale.

**SALLE DU GARON**  
**DECLARATION DE TRAVAUX**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,** le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer au nom de la commune une déclaration de travaux pour la pose d'une enseigne sur la salle du Garon.

**CONSTRUCTION D'UN RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES**  
**AVENANTS AUX LOTS N°1, 2, 4, 6, 7, 8 ET 9**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,** le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants (et les pièces et actes y afférents) au marché de construction d'un relais d'assistantes maternelles. Le montant global des avenants représente une moins-value de 2 568.56 € HT, soit une diminution de 0.56 % par rapport au montant du marché initial.

**INONDATIONS DES 1<sup>ER</sup> ET 2 NOVEMBRE 2008**  
**CONCOURS FINANCIER EXCEPTIONNEL DE L'ETAT**  
**COMPLEMENT A LA DEMANDE DE SUBVENTION**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,** le Conseil municipal approuve la description et le montant des travaux de réparation nécessaires du fait des dégradations causées par les inondations de novembre 2008 au mur de soutènement du monument aux morts, autorise la réalisation desdits travaux et sollicite de l'Etat un complément de subvention dans le cadre du budget opérationnel de programme 122 au titre des aides exceptionnelles aux collectivités territoriales pour la réparation des dégâts causés par des calamités publiques

**PISCINE MUNICIPALE D'ÉTÉ**  
**RECRUTEMENT DU PERSONNEL SAISONNIER**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,** le Conseil municipal donne son accord sur le recrutement de personnel saisonnier (1 gardien principal, 5 agents de service, 1 adjoint technique, 3 préposés régisseurs des droit d'entrée) pour la piscine et entérine le fait que la piscine sera ouverte du 30 mai 2009 au 30 août 2009 inclus, que les horaires seront les suivants : tous les jours de 10 heures à 19 heures, sans interruption (excepté le 28 juin – établissement fermé au public en raison de l'organisation de la Fête de l'eau), ainsi que les vendredis jusqu'à 22h, que ces horaires pourront être modifiés les jours de mauvais temps et que la piscine pourra être fermée temporairement si ce dernier perdure.

**NOMINATION**  
RATIOS DE PROMOTION DE GRADE  
MODIFICATION

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal se prononce sur la révision des ratios d'avancement de grade pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et le porte de 40% à 70% à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009

**CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE**  
PROGRAMMATION 2009

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal :

- approuve la programmation 2009 du contrat urbain de cohésion sociale présentée en séance
- autorise Monsieur le Maire à financer les actions portées directement par la ville suivant le tableau joint à la délibération et à signer tous les documents y afférents
- autorise Monsieur le Maire à solliciter l'attribution des subventions correspondant auxdites actions auprès des organismes et services concernés et à signer tous les documents s'y rapportant
- autorise Monsieur le Maire à verser aux associations et organismes concernés les sommes inscrites au titre de la participation de la Ville de Brignais à ces actions.

**CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**  
VOLET ENFANCE  
SUBVENTION AU CENTRE SOCIAL

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 117 957 euros au Centre social et socio-culturel au titre du déficit prévisionnel 2009, subvention décomposée de la façon suivante :

- ⇒ 32 292 € pour l'EAJE la Câlinerie et
- ⇒ 85 665 € pour le Centre de loisirs (CLSH) des 3-6 ans.

La Ville percevra la participation de la CAFAL au titre de ce même déficit en année N+1.

**COLLEGE JEAN ZAY**  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DEMISSION D'UN ELU DELEGUE  
DESIGNATION D'UN NOUVEL ELU

Comme suite à la démission de Fabrice PEYRIN en date du 2 février 2009 en tant que représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du Collège Jean Zay, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau représentant suppléant.

Les membres du Conseil municipal ont donc procédé à ladite élection à **bulletins secrets**. **Deux élus se sont déclarés candidats : Madame Anne RICOUX et Madame Annie MIRALLES.**

**Ont obtenus :**

**Madame Anne RICOUX**, représentant la liste « Tous ensemble pour Brignais », **26 voix**,

**Madame Annie MIRALLES**, représentant la liste « Brignais pour tous », **4 voix**

**1 bulletin blanc** a également été trouvé dans l'urne,

Le Conseil municipal a donc entériné l'élection de Madame Anne RICOUX au sein du Conseil d'administration du collège Jean Zay comme représentant suppléant du Conseil municipal.

**COLLEGE JEAN ZAY**  
ACTION HUMANITAIRE  
SUBVENTION

Des élèves du collège Jean-Zay et leur professeur responsable font une présentation de leur projet en séance.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 150 € au profit du collège Jean Zay au titre de l'action humanitaire conduite par l'association « ACTION CONTRE LA FAIM ».

**SCOLARISATION DES ÉLÈVES DES ECOLES PUBLIQUES HORS COMMUNE DE DOMICILE**  
CONVENTION POUR CHARGES INTERCOMMUNALES DE FONCTIONNEMENT  
COMMUNE DE CHATEAUNEUF

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la ville de Chateauneuf conformément à la délibération du 26 février 2009 où la ville a approuvé la signature d'une convention avec les villes de Saint Genis Laval, Chaponost, Soucieu en Jarrest, Oullins et Francheville aux tarifs ci-dessous indiqués :

- ✓ 438 € pour les maternelles
- et
- ✓ 219 € pour les élémentaires.

**INSTALLATIONS SPORTIVES**  
CONVENTION D'UTILISATION ENTRE LA VILLE ET LE CONSEIL REGIONAL  
AUTORISATION DE SIGNATURE

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention tripartite entre le Conseil régional, les lycées utilisateurs des équipements sportifs et la commune, propriétaire desdites installations.

**INFORMATIONS**

Le Conseil municipal est informé :

- De l'arrivée de Monsieur David JUSSELME, adjoint à la directrice du Service patrimoine & logistique, présent en séance
- Des décisions du Maire prises du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2009
- Des contentieux en cours
- De l'organisation par l'Office du tourisme de la vallée du Garon d'une fête du rail

Le compte rendu intégral de la séance publique du 23 avril 2009 est **approuvé à l'unanimité**

Fin de la séance à **22 H 40**